



MAIRIE DE MARINES
Place du Maréchal Leclerc - 95640 MARINES

Téléphone : 01.30.39.70.21 – Télécopie : 01.30.39.96.60
E-mail : secretariat.general@mairie-marines.org

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
du vendredi 19 septembre 2014

Le dix-neuf septembre deux mil quatorze, le Conseil Municipal, légalement convoqué le douze septembre deux mille quatorze, s'est réuni en mairie, à vingt et une heure, sous la Présidence de Madame Jacqueline MAIGRET, Maire.

Etaient présents : Mme Jacqueline MAIGRET, M. Jean LORINE, M. Daniel THEPENIER, Mme Nadine NINOT, Mme Catherine GENET, M. Daniel HERMAND, Mme Jeanine PESSINA, M. Daniel LE ROY, M. Jean-Jacques GUERIN, Mme Elisabeth OYER LAURENT, Mme Annie PINCEMIN, Mme Christine REVEAU, Mme Dominique LE MOAL-LASSALLE, M. Jacques ESTRELLA, M. Vincent LAUTIE, Mme Angélique VANYPYER, Mme Angélique LEROYER, Mme Annie DE GROOTE, M. Alain COVILLE, Mme Emmanuelle MARCK.

Absents avec pouvoir : Norbert VINCENT pouvoir à Mme Jeanine PESSINA, M. Stéphane BILLAULT pouvoir à Mme Jacqueline MAIGRET.

Absent excusé : M. Denis CHRETIEN

Soit, sur vingt-trois membres en exercice, vingt présents et deux absents avec pouvoir et un absent. Le quorum étant atteint, Mme le Maire ouvre la séance à **vingt et une heure cinq**. Mme Annie PINCEMIN est élue Secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la séance du 27 juin 2014 à l'unanimité.

2014CM1909N01 Décision modificative n°2 – budget commune :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **ACCEPTE** la décision modificative n° 2 sur le budget commune 2014 :

investissement	Objet	à augmenter	à diminuer
2315	installations, matériel et outillage technique		30000
10223	TLE	30 000	
1641	Emprunt	2651	
2152	installations de voirie		2 651
fonctionnement			
66111	intérêts	1721	
673	titres annulés sur exercice antérieur		1 721
TOTAL		34 372	34 372

2014CM1909N02 Décision modificative n° 1 budget assainissement :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCEPTE** la décision modificative n° 1 sur le budget assainissement 2014 :

Budget assainissement

fonctionnement	Objet	à augmenter	à diminuer
673	titre annulé sur exercice antérieur	3 200	
615	entretien et réparation		3 200
TOTAL		3 200	3 200

2014CM1909N03 Signature d'une convention avec le Relais d'Assistants Maternels pour l'utilisation de la bibliothèque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à signer une convention annuelle d'utilisation de la bibliothèque municipale à titre gratuit avec le Relais d'Assistants Maternels pour l'occupation des locaux de la bibliothèque pour la période scolaire 2014-2015

2014CM1909N04 Signature de la convention de mandat de gestion du gîte communal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de mandat de gestion du gîte communal avec les Gîtes de France pour les années à venir, sous réserve de modifications

2014CM1909N05 Versement d'une subvention à l'Office Municipal des Sports et Loisirs (OMSL)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité (Mme Nadine NINOT ne prend pas part au vote),

- **ACCORDE** la subvention à hauteur de 13 000,00€ à l'Office Municipal des Sports et Loisirs
- **DIT** que les crédits seront pris sur le montant non attribué des subventions

2014CM1909N06 Versement d'une subvention à l'association Saint Louis de Magny en Vexin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCORDE** la subvention à hauteur de 352,00€ à l'association Saint Louis pour la mise en place d'une colonie de vacances à Crest Voland en Savoie
- **DIT** que les crédits seront pris sur le montant non attribué des subventions

2014CM1909N07 Versement d'une subvention au Dojo de l'Aubette – acquisition de tatamis

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCORDE** la subvention à hauteur de 1 178,33€ à l'association le Dojo de l'Aubette pour l'achat d'un tatami de 78m²
- **DIT** que les crédits seront pris sur le montant non attribué des subventions

2014CM1909N08 Versement d'une subvention à l'association le Clos Matelin

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCORDE** la subvention à hauteur de 400,00€ à l'association le Clos Matelin pour l'entretien des vignes
- **DIT** que les crédits seront pris sur le montant non attribué des subventions

2014CM1909N09 Approbation du règlement du marché de Noël

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** le règlement du marché de Noël

2014CM1909N10 Approbation de la charte de la bibliothèque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** la charte de la bibliothèque
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents ou conventions inhérents à la charte de la bibliothèque.

2014CM1909N11 Modification du tableau des effectifs – création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe pour la nomination d'un agent

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** la création d'un poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet, catégorie C, filière technique.

2014CM1909N12 Recrutement des enseignants dans le cadre des activités périscolaires dues aux nouveaux rythmes scolaires

Considérant que la mise en place des nouveaux rythmes scolaires nécessite le recrutement d'enseignants,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **AUTORISE** le Maire à recruter des fonctionnaires du Ministère de l'Education Nationale pour assurer des tâches d'animation pendant les activités périscolaires
- **DIT** que le temps nécessaire à cette activité accessoire est évalué à 40 heures maximum par semaine
- **PRECISE** que les intervenants seront rémunérés sur la base d'une indemnité horaire fixée par décret n092-1062 du 1^{er} octobre 1992
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget

2014CM1909N13 Recrutement d'animateurs dans le cadre des activités périscolaires dues aux nouveaux rythmes scolaires

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter les recrutements suivants pour les périodes scolaires :

- 6 intervenants extérieurs en contrat CDD sur la base hebdomadaire de 1 h pour les interventions en école maternelle et 2 h pour les interventions en école primaire, soit au total 11 heures hebdomadaires.
- 1 Auxiliaire de vie scolaire en contrat CDD pour de la surveillance cantine, rémunérée à la vacation, soit au total 8 heures hebdomadaires.
- 1 auxiliaire de vie scolaire en contrat CDD pour de la surveillance cantine, rémunérée à la vacation, sur la base de 6 h hebdomadaire et intervention pour les T.A.P. en école élémentaire sur la base hebdomadaire de 2 h hebdomadaire.
- 1 intervenant extérieur pour de la surveillance cantine sur la base de 8 h hebdomadaire

Soit rapporté aux 36 semaines scolaires annuelles à 80 % d'un équivalent temps plein (1260 heures annuelles)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- **APPROUVE** le recrutement de 6 intervenants extérieurs pour les animations des T.A.P.
- **APPROUVE** le recrutement des 2 auxiliaires de vie scolaire pour la surveillance cantine et l'animation d'un TAP
- **APPROUVE** le recrutement d'un intervenant extérieur pour la surveillance cantine
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget

2014CM1909N14 Participation de la commune aux frais périscolaires des lutins du Vexin pour les créneaux horaires allant jusqu'à 18h00 les lundis, mardis, jeudis et vendredis et signature de la convention correspondante.

Considérant la volonté de la commune de limiter l'impact financier de la mise en œuvre des rythmes scolaires sur le pouvoir d'achat des familles et de redistribuer partiellement la subvention de l'Etat de 90€ par enfant et par an,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **ACCORDE** une participation de 1€ par heure de périscolaire dispensée par les lutins du Vexin pour les créneaux allant jusqu'à 18h00 les lundis, mardi, jeudis et vendredis
- **AUTORISE** le Maire à signer la convention correspondante
- **DIT** que les crédits sont prévus au budget

A Marines, le 26 septembre 2014

